

débarrasso de ma couverture, et reconnais le sauvage de l'avant du canot.—Père, dit-il, je ne puis dormir ; je veux savoir une chose ; parle droit.—Je parle toujours droit, moi ; je dis toujours la vérité.—Dis, Père : l'as-tu fait exprès, lorsque tu as manqué le caribou ?—Ecoute-moi bien, Michel ; tu es un bon chrétien, tu as du bon sens, tu vas comprendre la chose. Oui ! je l'ai fait exprès.

« Cette parole était à peine sortie de ma bouche, que je vis le sauvage opérer un mouvement brusque, et je crus un instant qu'il allait se précipiter sur moi pour m'assommer.—Calme-toi, Michel, et comprends bien ; tu sais que vous autres les sauvages, chaque fois que vous tuez une pièce, il faut la manger. Or si j'avais tué le caribou, il ne nous aurait pas fallu moins de quinze jours pour le manger à trois. C'était quinze jours de retard pour ma mission, et ça me mettait à revenir si tard que j'aurais trouvé les lacs gelés et me serais vu dans l'impossibilité d'opérer mon retour.—Tout cela est bel et bien, mais le caribou, on ne refuse jamais ça quand on en rencontre.—Va te coucher, Michel, et dors tranquille ; prie la Sainte-Vierge de te faire oublier cette malheureuse affaire. Tu sais comme je vous aime, moi. C'est pour votre plus grand bien que j'en ai agi ainsi ; c'est pour baptiser vos enfants, bénir vos mariages, vous purifier de vos péchés, en un mot vous ouvrir les portes du ciel. Va te coucher, Michel, et oublie ton caribou ! »

La journée du lendemain ne se passa pas cependant sans que le caribou ne revint sur le tapis à plusieurs reprises. Mais c'était toujours, de la part de Michel, pour persuader à son compagnon que le Père ne l'avait pas fait exprès, ou du moins pour lui laisser des doutes sur la réalité du fait, car il craignait que celui-ci ne pût bien comprendre la chose.

Isidore.—M. le Curé, vous nous avez raconté là une histoire bien intéressante. Plus d'une fois les larmes me sont venues aux yeux en voyant la misère qu'endurent les

pauvres missionnaires et comment ils sont traités par ceux-là même qu'ils vont sauver.

M. le Curé.—Mais n'admirez-vous pas cette croyance des sauvages que celui qui prie n'entend plus rien de ce qui se passe autour de lui, il parle à Dieu, il n'est plus de ce monde.

Antoine.—Qui sait si ces sauvages des bois ne viendront pas nous écarter au jour du jugement pour se placer avant nous dans le Paradis ?

M. le Curé.—La chose est bien probable. Vous savez que les navires neufs sont bien moins exposés à faire de l'eau que les vieux. Veillons à ce que le calfatage de notre âme soit toujours en bon état, pour que l'eau du péché ne puisse nous exposer à faire naufrage.

—o—

LISTE des prêtres qui ont fait la seconde retraite ecclésiastique cuverte au pensionnat de l'université le 4 septembre et terminée le 11.

Prédicateur : Le R. P. Cél. Augier, Provincial des Oblats.

MM. les abbés :

Angers, A.—Vicaire à Ste-Croix.
Arsenault, Cl.—Vic. à l'Île-aux-Grues.
Auclair, L. G.—Curé du S.-C. de Marie.
Beaubien, Ov.—Vic. à St-Pierre du Sud.
Beaudet, P. E.—C. de Kamouraska.
Beaulieu, J. A.—Du Coll. de Lévis.
Bégin, F. X.—Anc. curé, St-Pacôme.
Belley, F. X.—C. de St-Prime (Chic.)
Blais, L.—C. de la Riv. du Loup.
Boissinot, A.—V. à St-Joseph (Beauce.)
Bolduc, Mgr.—De l'archevêché.
Bouffart, H.—V. à St-J. Bte, Québec.
Breton, L. E.—C. de St-Côme.
Brousseau, G. A.—V. à St-Roch, Québec.
Campeau, A.—Anc. C. Québec.
Cantin, O.—V. à l'Islet.
Caron, A. P.—V. St-Jean-Port-Joli.
Casgrain, F. X.—V. à St-Joseph, Lévis.
Chabot, F.—V. à St-Casimir.
Couture, F. X.—Miss. sur la Côte Nord.
Coulombe, L.—V. à St-Ambroise.
Deschênes, L. P.—C. de St-Samuel.
Desjardins, B.—C. de St-Antonin.
Dionne, B.—V. à St-Charles.
Dionne, H. A.—V. au Cap-St-Ignace.
Dumais, J. F.—V. à Ste-Louise.